



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conformément à l'**arrêté préfectoral n°R02-2022-01-25-00006 du 25 janvier 2022**, sur la demande d'autorisation environnementale unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), pour la collecte, le stockage, le transit et l'expédition de batteries usagées par la société Batt'Ary Plus, située sur la parcelle AR-183, dans le périmètre du parc d'activités – ZAC Bernard PETIT-JEAN-ROGER (ex. SEMAIR) – Quartier Fond Nicolas – Commune du Robert.

Cette enquête publique d'une durée de trente et un (31) jours consécutifs se déroulera du **15 février 2021 au 17 mars 2021 inclus, à la mairie du Robert, siège de l'enquête publique.**

Monsieur Guy LAFONTAINE est désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision du tribunal administratif, n° E21000013 / 97 du 26 novembre 2021, pour encadrer et conduire l'enquête publique, siégera à la mairie du Robert.

Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie du Robert, siège de l'enquête publique aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

Mardi 15 février 2022	8h00 - 12h00	Ouverture et permanence
Mardi 22 février 2022	8h00 - 12h00	Permanence
Vendredi 04 mars 2022	8h00 - 12h00	Permanence
Mardi 08 mars 2022	8h00 - 12h00	Permanence
Mercredi 16 mars 2022	8h00 - 12h00	Permanence
Jeudi 17 mars 2022	8h00 - 12h00	Clôture

Le dossier comprenant une étude d'incidences environnementales, les pièces qui l'accompagnent et le registre de l'enquête publique, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie du Robert, pendant le délai prévu à l'article 1^{er} de l'arrêté susmentionné. Le dossier est consultable à la mairie du Robert, et également sur le site internet de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous :

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2022 ».

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie du Robert, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique :

enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être demandées aux personnes ci-après désignées :

Monsieur Harry DÉSIRLISTE
Directeur de la société Batt'Ary Plus
Parc d'activités Bernard PETIT-JEAN-ROGER
97231 LE ROBERT
☎ : 06 96 93 33 13 ✉ : battaryplus@outlook.com

M. Jérôme LEFEVRE – DEAL
Service Risques Énergie, Climat - PRI/URCV
☎ : 05 96 59 58 37
✉ : jerome.lefevre@developpement-durable.gouv.fr

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie du Robert et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) :

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2022 ».

25 JAN. 2022
Pour le Directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement,
La Cheffe de la Mission
Enquêtes Publiques et Affaires Juridiques